

L'expertise au service des élus locaux



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

Feuille de route formation des élus 2026-2029



L'ADIAJ accompagne les élus communaux et intercommunaux tout au long de leur mandat à travers des formations concrètes, adaptées aux réalités des collectivités territoriales. Cette feuille de route formation 2026-2029 a été conçue pour répondre aux enjeux rencontrés par les élus à chaque étape de leur mandat.



Votre parcours de formation sur 3 ans



Pack d'intégration

Statut de l'élu,
gouvernance, prise
de parole



Année 1 : Comprendre et agir

Finances,
déontologie,
intercommunalité



Année 2 : Piloter et réaliser

Gestion de projet,
financements,
concertation



Année 3 : Transformer et préparer l'avenir

Management,
changement,
gestion de crise



L'ADIAJ, c'est...

- ✓ Un organisme de formation créé en 1989 par des fonctionnaires et des élus
- ✓ + 3 000 d'apprenants formés chaque année
- ✓ + 150 formateurs expérimentés
- ✓ Un organisme certifié Qualiopi
- ✓ 88% d'apprenants satisfaits (année 2025)

VOTRE PARCOURS DE FORMATION 2026-2029

Pack d'intégration

- Bien comprendre son environnement institutionnel et exercer son mandat P. 5
- Gouvernance partagée et conduite de projet P. 6
- Prendre la parole en public P. 7

Année 1 : Comprendre et agir

- Réussir son mandat d' élu local : l' essentiel pour bien démarrer P. 9
- Comprendre l' intercommunalité P. 10
- Budget local pour les non-financiers P. 11
- Prévenir les conflits d' intérêts et sécuriser ses décisions P. 12
- Communication de l' élu et relations avec les habitants P. 13
- Intelligence artificielle et outils numériques au service des élus P. 14

Année 2 : Piloter et réaliser

- Du projet électoral au projet de mandat : piloter les engagements P. 16
- Gouvernance partagée : travailler efficacement avec les services P. 17
- Conduire un projet territorial de A à Z P. 18
- Financements, subventions et recherche de partenaires P. 19
- Transition écologique : passer des intentions aux actions P. 20
- Participation citoyenne et concertation territoriale P. 21

Année 3 : Transformer et préparer l'avenir

- Gestion des conflits et médiation locale P. 23
- L' élu employeur : manager et mobiliser les équipes P. 24
- Conduire le changement dans sa collectivité P. 25
- Gérer une situation de crise P. 26
- Décisions financières : arbitrer et investir P. 27
- Ateliers de codéveloppement entre élus du territoire P. 28



Notre intervention repose sur trois principes :

- 1.Diagnostic en amont** : échange avec la collectivité et implication du formateur avant toute conception.
- 2.Pédagogie ajustée** : alternance entre apports, mises en pratique et co-construction de solutions adaptées.
- 3.Suivi rigoureux** : évaluations, attestations et accompagnement post-formation.

Nos méthodes et modalités d'évaluation :

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Pack d'intégration

3 formations socles

**Bien comprendre son
environnement institutionnel et
exercer son mandat**

**Gouvernance partagée et
conduite de projet**

Prendre la parole en public

Bien comprendre son environnement institutionnel et exercer son mandat

Objectifs :

- Comprendre l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales et de leur environnement institutionnel.
- Identifier les compétences respectives des communes, de l'intercommunalité, du département, de la région et de l'État.
- Situer le rôle de l'élu dans la gouvernance locale et les relations avec les différents acteurs du territoire.
- Identifier les principaux partenaires institutionnels et comprendre leurs interactions avec la collectivité.
- Disposer des repères essentiels pour exercer efficacement leur mandat dès leur prise de fonction.

Parcours pédagogique :

Découvrir l'environnement territorial

- Comprendre l'organisation territoriale française.
- Identifier les compétences respectives de la commune, de l'intercommunalité, du département, de la région et de l'État.
- Identifier les principaux acteurs institutionnels et leurs interactions.
- Comprendre le fonctionnement des instances décisionnelles locales.

Comprendre le statut de l'élu local

- Les droits et obligations de l'élu.
- Les responsabilités civiles, pénales et administratives.
- Les moyens mis à disposition des élus pour exercer leur mandat.
- Les droits à la formation et à l'information.

Adopter une posture d'élu responsable

- Se positionner dans son rôle d'élu.
- Trouver le juste équilibre entre vision politique et intérêt général.
- Développer une communication constructive avec les habitants.
- Représenter la collectivité avec exemplarité.

Construire une relation de confiance avec les agents

- Clarifier les rôles respectifs des élus, du DGS et des services.
- Comprendre les principes de collaboration entre élus et administration.
- Favoriser un dialogue respectueux et efficace.
- Identifier les bonnes pratiques pour travailler collectivement.

Déontologie et prévention des conflits d'intérêts

- Les grands principes de la déontologie publique.
- Identifier les situations à risque.
- Prévenir les conflits d'intérêts et les risques de prise illégale d'intérêts.
- Adopter les bons réflexes pour sécuriser l'action publique.



Format : une journée (7h00)

Effectif : de 20 à 25 personnes

Public : élus communaux conseillers
communautaires

Gouvernance partagée et conduite de projet



Objectifs :

- Comprendre les principes d'une gouvernance partagée au sein d'une collectivité.
- Construire une collaboration efficace entre élus, direction générale et services.
- Mettre en œuvre une méthode de conduite de projet adaptée aux projets communaux et intercommunaux.
- Mobiliser les acteurs autour d'un objectif commun.
- Utiliser des outils simples pour organiser, suivre et évaluer un projet.

Parcours pédagogique :

1 – Construire une gouvernance partagée

- Les clés d'une gouvernance efficace.
- Répartition des rôles entre exécutif, élus, DGS et encadrants.
- Organiser les instances de travail.
- Favoriser la coopération et la prise de décision collective.

2 – Travailler en transversalité

- Développer une culture de coopération.
- Associer les services dès la conception d'un projet.
- Mobiliser les partenaires institutionnels.
- Animer une équipe projet.

3 – Piloter un projet territorial

- Les étapes d'un projet.
- Définir objectifs, calendrier et responsabilités.
- Prioriser les actions.
- Anticiper les risques.

4 – Les outils du pilotage

- Plan d'actions.
- Tableau de bord.
- Indicateurs de suivi.
- Méthodes d'évaluation.

Atelier

Construction en groupe d'une feuille de route à partir d'un projet réel d'une commune.



Format : une journée (7h00)

Effectif : de 20 à 25 personnes

Public : élus communaux conseillers
communautaires

Prendre la parole en public : convaincre, informer et représenter sa collectivité

Objectifs :

- Structurer un message clair, convaincant et adapté à leur auditoire.
- Adopter une posture et une communication favorisant la crédibilité et l'écoute.
- Maîtriser les techniques essentielles de la prise de parole en conseil municipal, en réunion publique ou lors d'événements institutionnels.
- Gérer avec assurance les questions, objections et situations de communication délicates.

Parcours pédagogique :

1 – Les fondamentaux de la prise de parole de l' élu

- Les spécificités de la communication d'un élu local.
- Identifier son auditoire et adapter son discours.
- Les clés d'une intervention réussie.

2 – Construire un message clair et impactant

- Structurer efficacement son intervention.
- Captiver l'attention dès les premières minutes.
- Argumenter avec des exemples concrets et conclure avec efficacité.

3 – Développer une posture convaincante

- Maîtriser la communication verbale et non verbale.
- Gérer sa voix, son regard et sa gestuelle.
- Renforcer sa présence et sa crédibilité face à différents publics.

4 – Faire face aux situations de communication sensibles

- Répondre aux questions et aux objections.
- Gérer le stress et les imprévus.
- Adapter son discours en situation de tension ou de désaccord.



Format : une demi-journée (3h30)

Effectif : de 25 à 35 personnes

Public : élus communaux conseillers communautaires

Année 1 : Comprendre et agir

6 formations pour
acquérir les
fondamentaux du
mandat, sécuriser vos
premières décisions et
agir efficacement au
service de votre territoire.

**Réussir son mandat d'élus local :
l'essentiel pour bien démarrer**

Comprendre l'intercommunalité

**Budget local pour les non-
financiers**

**Prévenir les conflits d'intérêts et
sécuriser ses décisions**

**Communication de l'élus et
relations avec les habitants**

**Intelligence artificielle et outils
numériques au service des élus**

Réussir son mandat d'élu local : l'essentiel pour bien démarrer

Objectifs :

- Structurer leur action pour exercer efficacement leur mandat dès les premiers mois.
- Définir des priorités d'action cohérentes avec les enjeux de leur collectivité.
- Organiser leur activité d'élu afin de concilier responsabilités politiques, vie professionnelle et personnelle.
- Utiliser des méthodes et outils de pilotage pour suivre les projets et les engagements du mandat.
- Développer une posture proactive favorisant l'efficacité de l'action publique locale.

Parcours pédagogique :

1. Organiser son mandat et définir ses priorités

- Identifier les enjeux des premières années du mandat.
- Définir ses priorités en fonction des besoins du territoire.
- Planifier son activité et organiser son agenda d'élu.

2. S'approprier les outils de pilotage du mandat

- Construire une feuille de route individuelle.
- Organiser le suivi des dossiers et des délibérations.
- Utiliser des outils simples de planification et de suivi.

3. Développer une méthode de travail efficace

- Préparer les réunions et analyser les dossiers.
- Prioriser les actions et gérer les sollicitations.
- Travailler efficacement avec les différents interlocuteurs de la collectivité.

4. Faire vivre son mandat dans la durée

- Maintenir une dynamique d'action tout au long du mandat.
- Évaluer régulièrement l'avancement des projets.
- Adapter ses priorités aux évolutions du territoire et aux attentes des habitants.

Modalités et outils pédagogiques

- Apports méthodologiques illustrés par des exemples issus de collectivités territoriales.
- Auto-diagnostic de l'organisation du mandat.
- Atelier de construction d'une feuille de route individuelle.
- Études de cas et échanges de pratiques entre élus.
- Élaboration d'un plan d'actions personnalisé pour les douze prochains mois.



Format : une journée (7h00)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Comprendre l'intercommunalité

Objectifs :

- Comprendre le rôle et le fonctionnement d'une communauté d'agglomération.
- Identifier les compétences respectives de la commune et de l'intercommunalité.
- Comprendre les mécanismes de gouvernance et de prise de décision à l'échelle intercommunale.
- Développer une coopération efficace entre les communes et l'EPCI.
- Identifier les leviers de mutualisation et de coordination au service des projets du territoire.

Parcours pédagogique :

1. Comprendre le fonctionnement de l'intercommunalité

- Les différentes formes d'EPCI et leurs spécificités.
- Les missions d'une communauté d'agglomération.
- Les organes de gouvernance et leur fonctionnement.
- La place des communes au sein de l'intercommunalité.

2. Répartition des compétences : qui fait quoi ?

- Les compétences communales.
- Les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives de l'intercommunalité.
- Les impacts des transferts de compétences sur l'action des élus.
- Les articulations entre les différents niveaux de collectivités.

3. Coopérer pour construire des projets de territoire

- Travailler collectivement au service de l'intérêt communautaire.
- Favoriser le dialogue entre communes et intercommunalité.
- Identifier les outils de mutualisation et de coopération.
- Partager les bonnes pratiques entre élus du territoire.

4. Agir dans un environnement intercommunal

- Comprendre les circuits de décision.
- Identifier les interlocuteurs clés.
- Participer efficacement aux instances communautaires.
- Étude de cas : analyse d'un projet intercommunal et répartition des responsabilités.

Modalités et outils pédagogiques

- Cartographie des compétences communales et intercommunales.
- Analyse de cas concrets de coopération entre communes.
- Travaux en sous-groupes autour de projets territoriaux.
- Quiz interactif pour valider les acquis.



Format : une demi-journée (3h30)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Budget local pour les non-financiers

Objectifs :

- Comprendre les principes fondamentaux des finances publiques locales.
- Lire et interpréter les principaux documents budgétaires d'une collectivité.
- Identifier les grandes recettes et dépenses d'un budget local.
- Participer aux débats d'orientation budgétaire et aux votes du budget en connaissance de cause.
- Appréhender les impacts financiers des décisions prises par les élus

Parcours pédagogique :

1. Comprendre les fondamentaux des finances locales

- Les grands principes budgétaires des collectivités territoriales.
- Le cycle budgétaire : budget primitif, décisions modificatives, compte financier.
- Les acteurs de la préparation et de l'exécution budgétaire.

2. Lire un budget sans être spécialiste

- Décrypter les documents budgétaires.
- Distinguer les sections de fonctionnement et d'investissement.
- Comprendre les principaux indicateurs financiers.
- Identifier les marges de manœuvre de la collectivité.

3. Les choix budgétaires au service du projet de territoire

- Prioriser les investissements.
- Arbitrer entre dépenses de fonctionnement et projets d'investissement.
- Comprendre les conséquences financières des décisions politiques.
- Intégrer les contraintes réglementaires et financières.

4. Mise en situation : analyser un budget local

- Lecture commentée d'un budget simplifié.
- Identifier les principaux postes de dépenses et de recettes.
- Débattre d'un scénario d'investissement.
- Exercices pratiques de lecture et d'analyse budgétaire.

Modalités et outils pédagogiques

- Présentation illustrée des mécanismes budgétaires.
- Utilisation de documents budgétaires simplifiés issus de collectivités territoriales.
- Exercices pratiques de lecture et d'interprétation de tableaux financiers.



Format : une journée (7h00)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Prévenir les conflits d'intérêts et sécuriser ses décisions

Objectifs :

- Identifier les situations susceptibles de constituer un conflit d'intérêts.
- Appliquer les principes déontologiques encadrant l'exercice du mandat d'élu local.
- Sécuriser leurs décisions en adoptant les bonnes pratiques juridiques.
- Prévenir les risques liés à la prise illégale d'intérêts et aux atteintes à la probité.
- Réagir de manière appropriée face à une situation sensible ou à un doute déontologique.

Parcours pédagogique :

1. Comprendre le cadre déontologique de l'élu local

- Les principes fondamentaux de l'éthique publique.
- Les obligations de l'élu dans l'exercice de son mandat.
- Transparence, impartialité et prévention des risques.

2. Identifier les situations de conflits d'intérêts

- Définition et typologie des conflits d'intérêts.
- Les situations les plus fréquemment rencontrées par les élus locaux.
- Les conséquences juridiques et pénales.
- Les réflexes à adopter face à une situation de doute.

3. Sécuriser ses décisions au quotidien

- Les bonnes pratiques avant toute prise de décision.
- Les procédures permettant de prévenir les risques.
- Le rôle du référent déontologue et des services de la collectivité.
- Traçabilité et transparence des décisions.

4. Études de cas et analyse de situations concrètes

- Analyse de cas inspirés de la jurisprudence et de situations rencontrées en collectivités.
- Identifier les risques et proposer les bonnes réponses.
- Échanges de pratiques entre participants.
- Élaboration d'une grille de vigilance applicable dans l'exercice quotidien du mandat.

Modalités et outils pédagogiques

- Présentation illustrée des principaux textes et obligations déontologiques.
- Analyse de cas pratiques et de décisions de justice concernant les élus locaux.
- Travaux en sous-groupes autour de situations à risque.



Format : une demi-journée (3h30)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Communication de l'élu et relations avec les habitants

Objectifs :

- Adopter une communication adaptée aux différents publics et aux situations rencontrées dans l'exercice du mandat.
- Développer une relation de proximité et de confiance avec les habitants.
- Maîtriser les bonnes pratiques de la communication institutionnelle et de terrain.
- Conduire des échanges constructifs, y compris dans des contextes sensibles ou conflictuels.
- Valoriser l'action de la collectivité tout en respectant les obligations de neutralité et de réserve.

Parcours pédagogique :

1. Les fondamentaux de la communication de l'élu

- Les spécificités de la communication publique locale.
- Les attentes des habitants vis-à-vis de leurs élus.
- Les différents canaux de communication : réunions publiques, permanence, événements, supports numériques.
- Les principes d'une communication claire, accessible et transparente.

2. Développer une relation de proximité avec les habitants

- Accueillir, écouter et comprendre les attentes des citoyens.
- Gérer les demandes, réclamations et situations du quotidien.
- Favoriser le dialogue et instaurer une relation de confiance.
- Adapter sa communication selon les interlocuteurs et les contextes.

3. Communiquer sur les projets de la collectivité

- Présenter un projet de manière pédagogique.
- Expliquer les décisions publiques et les contraintes de la collectivité.
- Informer avec clarté tout en favorisant l'adhésion.
- Associer les habitants à la vie locale.

4. Gérer les situations de communication sensibles

- Répondre aux critiques et aux désaccords avec sérénité.
- Désamorcer les tensions lors des échanges avec les habitants.
- Réagir face aux situations de désinformation ou de polémique.
- Études de cas inspirées de situations rencontrées en collectivités.

Modalités et outils pédagogiques

- Apports illustrés d'exemples issus de la communication des collectivités territoriales.
- Jeux de rôle (réunion publique, permanence d'élu, échange avec un administré).
- Analyse de situations réelles et retours d'expérience.



Format : une journée (7h00)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Intelligence artificielle et outils numériques au service des élus

Objectifs :

- Comprendre les opportunités et les limites de l'intelligence artificielle dans l'exercice d'un mandat local.
- Identifier les outils numériques pouvant faciliter le travail quotidien des élus.
- Utiliser l'intelligence artificielle pour préparer des réunions, analyser des documents et produire des contenus de manière responsable.
- Adopter les bonnes pratiques en matière de protection des données, de confidentialité et de vérification des informations.
- Intégrer progressivement ces outils dans leur organisation personnelle et leur action publique.

Parcours pédagogique :

1. Comprendre l'intelligence artificielle et ses usages

- Les fondamentaux de l'intelligence artificielle générative.
- Les opportunités pour les collectivités territoriales.
- Les limites, les biais et les points de vigilance.
- Les enjeux éthiques et réglementaires.

2. Utiliser l'IA pour faciliter le travail de l'élu

- Préparer une réunion ou un conseil municipal.
- Synthétiser des rapports et documents administratifs.
- Structurer des notes, discours et comptes rendus.
- Organiser sa veille réglementaire et territoriale.

3. Découvrir des outils numériques utiles au mandat

- Outils collaboratifs et de partage documentaire.
- Outils de planification et de gestion des tâches.
- Outils de prise de notes et d'organisation personnelle.
- Panorama des solutions numériques adaptées aux collectivités.

4. Atelier pratique : intégrer l'IA dans son quotidien d'élu

- Exercices de rédaction de prompts adaptés aux besoins des élus.

Modalités et outils pédagogiques

- Démonstrations en direct d'outils d'intelligence artificielle et de solutions numériques.
- Ateliers pratiques sur ordinateur ou tablette (selon les équipements disponibles).



Format : une demi-journée (3h30)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Année 2 : Piloter et réaliser

6 formations pour transformer les engagements du mandat en actions concrètes, renforcer la coopération entre les acteurs du territoire et piloter efficacement les projets au service des habitants.

Du projet électoral au projet de mandat : piloter les engagements

Gouvernance partagée : travailler efficacement avec les services

Conduire un projet territorial de A à Z

Financements, subventions et recherche de partenaires

Transition écologique : passer des intentions aux actions

Participation citoyenne et concertation territoriale

Du projet électoral au projet de mandat : piloter les engagements

Objectifs :

- Traduire les engagements du projet électoral en un projet de mandat structuré et opérationnel.
- Définir des objectifs stratégiques, réalistes et mesurables au regard des priorités du territoire.
- Mobiliser les élus, les services et les partenaires autour d'une feuille de route commune.
- Piloter les projets de mandat grâce à des outils de suivi et d'évaluation adaptés.
- Adapter les actions engagées en fonction de l'avancement des projets et des évolutions du territoire.

Parcours pédagogique :

1. Transformer les engagements électoraux en projet de mandat

- Faire le bilan de la première année de mandat.
- Identifier les engagements prioritaires et les traduire en objectifs opérationnels.
- Hiérarchiser les actions en fonction des enjeux et des ressources disponibles.
- Élaborer une feuille de route partagée.

2. Mobiliser les acteurs autour d'une vision commune

- Clarifier les rôles des élus, de la direction générale et des services.
- Favoriser une gouvernance collaborative au service des projets.
- Organiser le travail transversal entre les différents acteurs.
- Développer une communication interne facilitant la mise en œuvre des actions.

3. Mettre en œuvre et piloter les projets de mandat

- Construire un plan d'actions opérationnel.
- Définir les étapes clés, les responsabilités et le calendrier.
- Mettre en place des indicateurs de suivi et des tableaux de bord.
- Anticiper les risques et ajuster les actions en cours de réalisation.

4. Atelier pratique : construire sa feuille de route de mandat

- Travail en sous-groupes à partir d'un projet communal ou intercommunal.
- Élaboration d'un plan d'actions et d'un tableau de suivi.

Modalités et outils pédagogiques

- Études de cas inspirées de projets communaux et intercommunaux.
- Outils de pilotage : plan d'actions, tableau de bord, calendrier de mise en œuvre et indicateurs de suivi.



Format : une journée (7h00)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Gouvernance partagée : travailler efficacement avec les services

Objectifs :

- Renforcer la coopération entre les élus, la direction générale et les services.
- Clarifier les rôles et responsabilités de chacun dans la conduite des projets.
- Développer des modes de collaboration favorisant la transversalité et la confiance.
- Prévenir les incompréhensions et les difficultés relationnelles entre élus et administration.
- Mettre en place des pratiques de gouvernance facilitant la mise en œuvre des décisions.

Parcours pédagogique :

1. Construire une relation de confiance entre élus et administration

- Les rôles complémentaires des élus, du DGS, des encadrants et des agents.
- Comprendre les attentes et contraintes de chacun.
- Les facteurs de réussite d'une gouvernance partagée.

2. Mieux collaborer au quotidien

- Organiser les échanges et les circuits de décision.
- Partager l'information de manière efficace.
- Favoriser le travail transversal entre élus et services.
- Développer une culture de coopération.

3. Gérer les situations sensibles

- Identifier les sources de tension les plus fréquentes.
- Prévenir les incompréhensions et les blocages.
- Études de cas issues du fonctionnement des collectivités.
- Élaboration de bonnes pratiques favorisant un fonctionnement collectif durable.

Modalités et outils pédagogiques

- Études de cas inspirées de situations vécues en collectivités territoriales.
- Analyse de scénarios de coopération entre élus et services.



Format : une demi-journée (3h30)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Conduire un projet territorial de A à Z

Objectifs :

- Comprendre les étapes clés de la conduite d'un projet territorial.
- Structurer un projet en définissant des objectifs, des ressources et un calendrier réalistes.
- Associer les différents acteurs du territoire tout au long du projet.
- Anticiper les risques et adapter le pilotage en fonction des contraintes rencontrées.
- Mettre en place des outils simples de suivi et d'évaluation des projets.

Parcours pédagogique :

1. Concevoir un projet territorial

- Identifier les besoins du territoire et les attentes des habitants.
- Définir les objectifs du projet.
- Analyser les contraintes techniques, réglementaires, financières et humaines.
- Prioriser les actions.

2. Organiser et planifier le projet

- Identifier les parties prenantes et leurs rôles.
- Construire un calendrier réaliste.
- Répartir les responsabilités.
- Définir les ressources nécessaires à la réalisation du projet.

3. Piloter la mise en œuvre

- Suivre l'avancement des actions.
- Coordonner les différents acteurs.
- Anticiper les difficultés et gérer les imprévus.
- Adapter le projet aux évolutions du contexte.

4. Évaluer et valoriser le projet

- Mesurer les résultats obtenus.
- Construire des indicateurs de suivi.
- Communiquer sur l'avancement du projet.
- Capitaliser sur les retours d'expérience pour les futurs projets.

Modalités et outils pédagogiques

- Étude de cas d'un projet porté par une collectivité territoriale.
- Atelier de construction d'une fiche projet (objectifs, planning, acteurs, moyens, indicateurs).
- Utilisation d'outils de planification et de pilotage (planning, tableau de bord, matrice des acteurs, analyse des risques).



Format : une journée (7h00)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Financements, subventions et recherche de partenaires

Objectifs :

- Identifier les principales sources de financement mobilisables pour les projets des collectivités territoriales.
- Comprendre les conditions d'attribution des subventions et aides publiques.
- Identifier les partenaires institutionnels et financiers susceptibles d'accompagner un projet.
- Appréhender le rôle de l'élu dans la recherche et la mobilisation des financements.
- Intégrer la recherche de financements dès la conception d'un projet territorial.

Parcours pédagogique :

1. Comprendre l'écosystème des financements publics

- Les principaux financeurs des collectivités : État, Région, Département, Europe, agences et établissements publics.
- Les différents types de financements : subventions, fonds d'investissement, appels à projets et dispositifs spécifiques.
- Les critères d'éligibilité et les calendriers de financement.

2. Construire une stratégie de financement

- Identifier les besoins financiers d'un projet.
- Associer les financements aux différentes phases du projet.
- Mobiliser les partenaires institutionnels et techniques.
- Favoriser les cofinancements et les partenariats.

3. Étude de cas : financer un projet territorial

- Analyse d'un projet communal ou intercommunal.
- Identifier les financeurs potentiels.
- Construire une stratégie de financement adaptée.
- Échanges de bonnes pratiques et points de vigilance.

Modalités et outils pédagogiques

- Présentation des principaux dispositifs de financement des collectivités territoriales.
- Cartographie des partenaires financiers mobilisables.
- Étude de cas à partir d'un projet de territoire.



Format : une demi-journée (3h30)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Transition écologique : passer des intentions aux actions

Objectifs :

- Identifier les compétences et responsabilités de la commune et de l'intercommunalité en matière de transition écologique.
- Comprendre les principaux enjeux environnementaux et leurs impacts sur l'action publique locale.
- Identifier les leviers d'action mobilisables pour engager ou renforcer la transition écologique sur leur territoire.
- Repérer les dispositifs d'accompagnement et de financement permettant de soutenir les projets de transition.

Parcours pédagogique :

1. Les collectivités, actrices de la transition écologique

- Les compétences des communes et des intercommunalités.
- Les principaux cadres réglementaires et politiques publiques.
- Le rôle des élus dans la mise en œuvre des politiques de transition écologique.

2. Comprendre les enjeux de la transition écologique

- Les effets du changement climatique sur les territoires.
- Biodiversité, gestion de l'eau, ressources naturelles et économie circulaire.
- Les attentes des habitants et les nouvelles pratiques locales.

3. Passer des intentions aux actions

- Identifier les leviers d'action à l'échelle de la collectivité.
- Bâtiments publics et performance énergétique.
- Mobilités durables et aménagement des espaces publics.
- Gestion des déchets, préservation des espaces naturels et achats publics responsables.

4. Financer et accompagner les projets de transition

- Panorama des dispositifs de financement.
- Les partenaires institutionnels et techniques.
- Prioriser les actions en fonction des moyens de la collectivité.
- Retours d'expérience de collectivités engagées dans une démarche de transition écologique.

Modalités et outils pédagogiques

- Présentation illustrée d'exemples de projets menés par des collectivités territoriales.
- Analyse de retours d'expérience et de bonnes pratiques.



Format : une demi-journée (3h30)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Participation citoyenne et concertation territoriale

Objectifs :

- Comprendre les enjeux et les bénéfices de la participation citoyenne dans l'action publique locale.
- Identifier les différentes formes de concertation adaptées aux projets de la collectivité.
- Concevoir une démarche de concertation favorisant le dialogue et l'adhésion des habitants.
- Animer des temps d'échange et recueillir les contributions des citoyens.
- Intégrer les résultats de la concertation dans la conduite des projets territoriaux.

Parcours pédagogique :

1. Comprendre les enjeux de la participation citoyenne

- Les principes de la démocratie participative.
- Les obligations réglementaires et les démarches volontaires.
- Les attentes des habitants et les facteurs de réussite d'une concertation.
- Les limites et les points de vigilance.

2. Choisir les outils adaptés à son projet

- Réunions publiques, ateliers participatifs, concertation numérique, enquêtes et consultations.
- Associer les habitants selon les objectifs et les publics visés.
- Identifier le bon niveau de participation.
- Construire une démarche adaptée au territoire.

3. Animer une démarche de concertation

- Préparer et organiser une concertation.
- Favoriser l'expression de tous les participants.
- Gérer les désaccords et les situations sensibles.
- Valoriser les contributions citoyennes.

4. Atelier pratique : construire une démarche de concertation

- Élaboration d'un plan de concertation à partir d'un projet communal ou intercommunal.
- Choix des outils, du calendrier et des modalités d'animation.
- Analyse collective des propositions et partage de bonnes pratiques.
- Élaboration d'une feuille de route opérationnelle.

Modalités et outils pédagogiques

- Présentation d'exemples de démarches participatives menées par des collectivités territoriales.
- Jeux de rôle simulant une réunion publique ou un atelier de concertation.



Format : une journée (7h00)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Année 3 : Transformer et préparer l'avenir

6 formations pour accompagner les transformations de la collectivité, renforcer le leadership des élus et répondre aux nouveaux défis du territoire dans une logique d'amélioration continue.

Prévenir et gérer les conflits

L'élus employeur : manager et mobiliser les équipes

Conduire le changement dans sa collectivité

Gérer une situation de crise

Décisions financières : arbitrer et investir

Ateliers de codéveloppement entre élus du territoire

Prévenir et gérer les conflits

Objectifs :

- Identifier les principales sources de conflits dans l'exercice du mandat d'élu local.
- Comprendre les mécanismes de naissance et d'évolution d'un conflit.
- Adopter une posture favorisant le dialogue et la recherche de solutions.
- Utiliser des techniques de médiation et de gestion des désaccords adaptées aux collectivités territoriales.
- Prévenir l'escalade des tensions et préserver des relations de travail constructives.

Parcours pédagogique :

1. Comprendre les mécanismes des conflits

- Les différentes formes de conflits rencontrées en collectivité.
- Les facteurs déclencheurs et les signaux d'alerte.
- Les conséquences d'un conflit sur les projets et les relations entre acteurs.

2. Prévenir les tensions au quotidien

- Identifier les situations à risque.
- Développer une communication favorisant l'écoute et le dialogue.
- Désamorcer les incompréhensions avant qu'elles ne deviennent conflictuelles.
- Instaurer un climat de confiance entre élus, services et partenaires.

3. Gérer les situations conflictuelles

- Analyser une situation conflictuelle.
- Choisir une stratégie adaptée selon les interlocuteurs et le contexte.
- Conduire un échange difficile avec méthode.
- Utiliser les techniques de médiation et de négociation.

4. Atelier pratique : résoudre un conflit en collectivité

Modalités et outils pédagogiques

- Analyse de situations inspirées du quotidien des collectivités territoriales.
- Jeux de rôle : tensions entre élus, relations avec les services, désaccords avec des habitants ou partenaires.
- Débriefing collectif et identification des bonnes pratiques.



Format : une journée (7h00)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

L'élu employeur : manager et mobiliser les équipes

Objectifs :

- Comprendre le rôle de l'élu employeur dans le fonctionnement de la collectivité.
- Adopter une posture favorisant la confiance, la coopération et l'engagement des équipes.
- Identifier les leviers de motivation et de mobilisation des agents territoriaux.
- Accompagner les équipes dans les évolutions et les transformations de la collectivité.
- Développer une relation constructive avec la direction générale et les encadrants.

Parcours pédagogique :

1. L'élu employeur : rôle, responsabilités et posture

- Comprendre les responsabilités de l'élu employeur.
- Clarifier les rôles entre élus, direction générale, encadrants et agents.
- Adopter une posture de leadership au service de l'intérêt général.
- Les facteurs de réussite d'une relation de confiance.

2. Mobiliser les équipes autour du projet de collectivité

- Donner du sens à l'action publique.
- Partager une vision commune.
- Favoriser l'engagement et la coopération.
- Valoriser les compétences et les initiatives.

3. Accompagner les équipes dans les périodes de changement

- Comprendre les réactions face au changement.
- Identifier les freins et les leviers de mobilisation.
- Communiquer efficacement lors des évolutions de l'organisation.
- Soutenir les encadrants dans l'accompagnement des équipes.

4. Atelier pratique : manager avec justesse

Modalités et outils pédagogiques

- Analyse de situations rencontrées dans les collectivités territoriales.
- Jeux de rôle autour de situations managériales.
- Échanges de pratiques entre participants.



Format : une journée (7h00)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Conduire le changement dans sa collectivité

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la conduite du changement dans les collectivités territoriales.
- Identifier les facteurs de réussite et les freins à la mise en œuvre d'un changement.
- Accompagner les élus, les services et les partenaires dans les évolutions de la collectivité.
- Développer une démarche de conduite du changement favorisant l'adhésion et l'engagement.
- Adapter leur posture pour faciliter la réussite des projets de transformation.

Parcours pédagogique :

1. Comprendre les mécanismes du changement

- Les différentes formes de changement dans les collectivités territoriales.
- Les impacts organisationnels, humains et managériaux.
- Les réactions face au changement et les facteurs de résistance.

2. Accompagner les acteurs du changement

- Identifier les parties prenantes et leurs attentes.
- Favoriser l'adhésion autour d'un projet de transformation.
- Communiquer efficacement tout au long du changement.
- Mobiliser les relais et les acteurs clés.

3. Mettre en œuvre une démarche de conduite du changement

- Les étapes clés d'une conduite du changement réussie.
- Anticiper les risques et lever les freins.
- Étude de cas : accompagner un projet de transformation dans une collectivité.
- Élaboration d'une feuille de route des bonnes pratiques.

Modalités et outils pédagogiques

- Présentation illustrée de retours d'expérience de collectivités territoriales.
- Analyse de cas concrets de projets de transformation.



Format : une demi-journée (3h30)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Gérer une situation de crise

Objectifs :

- Identifier les différents types de crises pouvant affecter une collectivité territoriale.
- Comprendre le rôle de l' élu dans l'organisation et le pilotage d'une cellule de crise.
- Prendre des décisions adaptées dans un contexte d'urgence et d'incertitude.
- Communiquer efficacement avec les habitants, les partenaires institutionnels et les médias.
- Tirer les enseignements d'une crise afin de renforcer la résilience de la collectivité.

Parcours pédagogique :

1. Anticiper les situations de crise

- Les principales crises rencontrées par les collectivités territoriales.
- Identifier les risques propres au territoire.
- Les principes de préparation et d'anticipation.
- Les responsabilités de l' élu en situation de crise.

2. Organiser la réponse de la collectivité

- Le fonctionnement d'une cellule de crise.
- Les rôles des élus, de la direction générale, des services et des partenaires.
- Coordonner les acteurs et prioriser les actions.
- Prendre des décisions dans un contexte d'incertitude.

3. Communiquer pendant la crise

- Informer rapidement, clairement et de manière transparente.
- Adapter sa communication selon les interlocuteurs.
- Gérer les réseaux sociaux, les médias et les rumeurs.
- Préserver la confiance des habitants et des partenaires.

4. Exercice de simulation : piloter une crise territoriale

Modalités et outils pédagogiques

- Mise en situation à partir d'un scénario inspiré d'une collectivité territoriale.
- Organisation d'une cellule de crise.
- Prise de décision collective et communication de crise.
- Débriefing et identification des bonnes pratiques.



Format : une journée (7h00)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Décisions financières : arbitrer et investir

Objectifs :

- Analyser les conséquences financières des décisions de la collectivité.
- Identifier les marges de manœuvre budgétaires et les principaux leviers d'action.
- Prioriser les projets en fonction des contraintes financières et des objectifs du mandat.
- Intégrer les enjeux de soutenabilité financière dans leurs arbitrages.
- Prendre des décisions éclairées au regard des équilibres budgétaires de la collectivité.

Parcours pédagogique :

1. Comprendre les enjeux financiers de la fin de mandat

- Les grands équilibres financiers d'une collectivité.
- Les marges de manœuvre budgétaires.
- Les impacts des choix d'investissement sur les finances locales.
- Les principaux indicateurs d'aide à la décision.

2. Arbitrer dans un contexte de ressources contraintes

- Hiérarchiser les priorités du mandat.
- Évaluer les coûts et les bénéfices d'un projet.
- Intégrer les contraintes budgétaires dans la prise de décision.
- Identifier les leviers d'optimisation financière.

3. Étude de cas : faire les bons arbitrages

Modalités et outils pédagogiques

- Analyse d'un scénario budgétaire inspiré d'une collectivité territoriale.
- Comparaison de plusieurs options d'investissement.
- Identifier les conséquences des différents choix.
- Échanges de pratiques et facteurs de réussite.



Format : une demi-journée (3h30)

Animation : en présentiel ou en distanciel

Effectif : de 4 à 15 personnes

Ateliers de co-développement entre élus du territoire



ÉTAPES	CLIENT	CONSULTANTS
1 EXPOSÉ DU SUJET 10'	Présenter une synthèse claire : • Aller à l'essentiel • Formuler ses attentes • Demander ce dont j'ai besoin	• Écouter l'autre et soi-même • Percevoir le non-dit • Retenir ses réactions spontanées
2 CLARIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE 15' à 20'	Répondre et préciser : • Être concret et spécifique • S'ouvrir aux autres • Accepter les questions dérangeantes	• Distinguer les vraies questions des interprétations et des évaluations déguisées • Se retenir de passer aux solutions
3 CONTRAT DE CONSULTATION 10'	Définir ce qu'il attend du groupe : • Ses attentes • Ses besoins • Ses limites	• Respecter les attentes exprimées par le client • Reformuler pour s'assurer de sa compréhension • Exprimer des divergences si requis
4 CONSULTATION 30' à 60'	Écouter et faire préciser : • Gérer ses réactions émotionnelles • Identifier ce qui peut lui être utile • Prendre des notes	• Réagir, partager son expérience, ses expressions, ses idées, ses suggestions • Distinguer ses intérêts de ceux du client • Oser dire les choses importantes
5 SYNTHÈSE PLAN D'ACTION 10'	• Intégrer l'information et identifier de petits projets concrets qui auront de l'impact	Si nécessaire : • Aider le client à préciser son plan d'action • Orienter la réflexion vers des actions concrètes conformes aux besoins et à la capacité du client
6 ÉVALUATION 20' à 30'	Identifier les apprentissages : • Distinguer l'essentiel de l'accessoire	Identifier les apprentissages, ce qui peut être amélioré : • Pour faciliter le déroulement de la consultation et aider le client • Dans ma propre conduite



DÉROULEMENT DE L'ATELIER



DÉBUT DE L'ATELIER

Temps d'accueil, d'échanges et de présentation des participants et de la facilitatrice pour 15'.

Lors de la première réunion, un temps spécifique sera consacré à la création du cadre relationnel et fonctionnel du groupe pour 20'.



PENDANT L'ATELIER

Les participants partagent des situations réelles, s'entraident et co-construisent des solutions concrètes. Grâce à l'intelligence collective, chacun développe sa posture managériale, prend du recul et enrichit sa pratique.

La facilitatrice garantit un cadre sécurisé, bienveillant et dynamique.



UNE DERNIÈRE ÉTAPE

Chaque nouvelle séance débute par un retour du client de la séance précédente.

Celui-ci partage, pendant environ 10 minutes, les actions qu'il a mises en œuvre depuis sa dernière participation.

Cela permet de valoriser les effets concrets du processus et de ne pas mélanger les problématiques des différents participants.

LES BÉNÉFICES POUR LES ÉLUS



REGARD CROISÉ ET INTELLIGENCE COLLECTIVE



SOLUTIONS CONCRÈTES ET APPLICABLES



RÉSEAU D'ÉLUS ET COOPÉRATION TERRITORIALE



DURÉE
3 heures



FORMAT
Présentiel



GROUPE
8 participants maximum



APPROCHE
Atelier collaboratif basé sur le codéveloppement

Ce que l'ADIAJ vous propose

C'est un parcours de formation évolutif, construit pour accompagner les élus à chaque étape de leur mandat.

Le contenu de cette feuille de route pourra être ajustée chaque année lors des réunions de cadrage afin de répondre aux priorités du territoire et aux besoins exprimés par les élus.

Une feuille de route adaptable

Chaque année, les thématiques de formation pourront être ajustées en fonction :

- des évolutions réglementaires
- des nouveaux enjeux du territoire
- des retours d'expérience des élus

Des formations directement opérationnelles

Toutes les formations privilégient des cas concrets, des mises en situation et des outils immédiatement mobilisables dans l'exercice du mandat.

Une montée en compétences progressive

Le parcours est conçu selon une logique d'évolution du mandat :

- Pack d'intégration : réussir sa prise de fonction.
- Année 1 : comprendre et agir.
- Année 2 : piloter et réaliser.
- Année 3 : transformer, partager et préparer l'avenir.

Un accompagnement au plus près des réalités du territoire

Les contenus s'appuient sur les problématiques rencontrées par les élus communaux et intercommunaux, afin de proposer des solutions directement applicables dans leur quotidien.

Des cas concrets issus de votre territoire

Nos intervenants travaillent à partir de vos documents, de vos projets et de vos situations réelles pour garantir une application immédiate.

Des intervenants experts des collectivités

Les formations sont animées par des professionnels de la gestion publique locale (anciens DGS, juristes, consultants et experts métiers) disposant d'une expérience opérationnelle auprès des élus et des collectivités territoriales.

Pour vous accompagner, nous mettons à votre disposition un réseau de formateurs experts

Les formations de cette feuille de route sont assurées par une équipe de formateurs sélectionnés en fonction des thématiques abordées.

Chaque session est animée par un intervenant disposant d'une expertise reconnue afin de garantir des apports concrets, adaptés aux réalités des élus et des collectivités.



Jean-Luc L.

Ancien Directeur Général des Services, Directeur des Ressources Humaines et Directeur de l'Éducation, Jean-Luc LODS accompagne depuis plus de 30 ans les collectivités territoriales dans leurs projets de transformation. Son expérience de direction, enrichie par des missions internationales et une expertise en accompagnement du changement, lui permet de proposer des formations pragmatiques, fondées sur les réalités de terrain et les enjeux du mandat local.



Frank S.

Juriste en droit public et consultant-formateur depuis plus de 30 ans, il accompagne les collectivités territoriales et les élus sur les enjeux juridiques, institutionnels et déontologiques. Spécialiste du fonctionnement des collectivités, du statut de l'élu et de la sécurisation des décisions publiques, il privilégie une approche pédagogique concrète, nourrie de nombreux retours d'expérience et adaptée aux réalités du terrain.



Vincent T.

Ancien Directeur Général des Services et Secrétaire Général de mairie, Vincent T. accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets de transformation, de modernisation et de pilotage stratégique. Fort d'une solide expérience auprès des élus, il intervient sur les enjeux de gouvernance, de management, de finances publiques, de commande publique et de conduite de projets territoriaux. Son approche s'appuie sur une connaissance opérationnelle des collectivités et une forte culture de l'accompagnement des équipes.



Jacques B.

Fort de plus de 25 ans d'expérience dans la fonction publique et le conseil, Jacques Beaupied accompagne les collectivités dans leurs projets de transformation RH et managériale. Ancien responsable au ministère des Armées et consultant chez KPMG, il intervient aujourd'hui comme consultant-formateur et chargé d'enseignement en Master II. Son expertise couvre la stratégie RH, la conduite du changement, le management public, les parcours professionnels et l'intégration de l'intelligence artificielle dans les ressources humaines.



Sandra D.

près de vingt ans d'expérience dans le numérique et la gestion de projet, Sandra D. accompagne les organisations dans leur transformation digitale et le développement des compétences. Ancienne cheffe de projet applicatif au sein d'une communauté urbaine, elle maîtrise les enjeux de la fonction publique territoriale, de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et des outils collaboratifs. Son approche est résolument opérationnelle, interactive et tournée vers les usages concrets des collectivités.



Corinne D.

Coach professionnelle et consultante-formatrice, Corinne D. accompagne depuis plus de vingt ans les collectivités territoriales sur les enjeux de management, de qualité de vie au travail et de prévention des risques professionnels. Ancienne conseillère en prévention au sein d'une Région, elle est spécialisée dans l'animation de démarches participatives, le codéveloppement, la conduite du changement et l'accompagnement des collectifs de travail. Son approche favorise l'intelligence collective et la recherche de solutions concrètes adaptées aux réalités du terrain.



Létithia C.

Consultante-formatrice et coach professionnelle, Létithia C. accompagne depuis plus de vingt ans les organisations publiques dans le développement des compétences managériales et des ressources humaines. Forte d'une solide expérience en tant que responsable RH, cheffe du service recrutement et coach au sein d'une grande métropole, elle intervient sur les thématiques du management, de la communication, de la conduite du changement, de la médiation et de l'accompagnement des managers. Son approche conjugue expertise opérationnelle, écoute et accompagnement des transformations.



Laurent G.

Directeur Général des Services, diplômé de l'IEP de Lyon (Sciences Po), DESS Gestion des Collectivités Locales et Ingénieur en Chef Hors Classe, il cumule plus de 25 ans d'expérience dans de grandes collectivités et syndicats intercommunaux. Ancien Directeur Administratif et Financier du SDIS de Haute-Garonne et ex-DGS de Toulouse Métropole, il dirige aujourd'hui un syndicat de valorisation et traitement des déchets de plus d'1 million d'habitants. Formateur et maître de conférences associé, il intervient sur le management public, les finances locales et l'intercommunalité, et est auteur de nombreuses publications professionnelles.

Les formateurs présentés sont donnés à titre indicatif et illustrent les expertises mobilisables dans le cadre de cette feuille de route. L'ADIAJ dispose d'un réseau de plus de 150 formateurs experts et pourra mobiliser, en fonction des besoins de la collectivité et des thématiques retenues, les intervenants les plus adaptés à chaque action de formation.

Notre proposition financière

Désignation	Prix HT en €	TVA	TTC en €
Pack d'integration (pour un groupe)	4 500,00€	- €	4 500,00€
Une session de formation INTRA en présentiel pour une journée de 7h00 Pour un groupe de 15 apprenants max	1 850,00€	- €	1 850,00€
Une session de formation INTRA en présentiel d'une demi-journée de (3h30) Pour un groupe de 15 apprenants max	990,00€	- €	990,00€
Une session de formation INTRA en distanciel une journée de (7h00) Pour un groupe de 15 apprenants max	1 700,00€	- €	1 700,00€
Une session de formation INTRA en distanciel d'une demi journée (3h30) Pour un groupe de 15 apprenants max	890,00€	- €	890,00€

Ce qui est inclus : préparation, supports pédagogiques dématérialisés, évaluation et suivi administratif inclus dans le prix total



Consultez notre catalogue de formation

**Pour toute question,
notre équipe est à votre
disposition**

✉ adiaj@adiaj.org

☎ [01 53 39 14 14](tel:0153391414)